Année _____

Après avoir répertorié les risques et défini les mesures de prévention à prendre dans le document unique, j'établis le programme d'actions.

Ce programme d'actions annuel fixe les priorités en fonction de la fréquence et de la gravité des risques, et permet de s'assurer de leur réalisation.

DOCUMENT D'ÉVALUATION DES RISQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION ANNUEL						
Unité de travail	**Enumération des risques**	**Mesures de prévention**	**Code priorité** 1 2 3	**Qui réalise ?**	**Réalisation prévue le**	**Réalisé le**

Document non contractuel – La responsabilité de l'employeur de main d'œuvre ou du chef d'exploitation ne peut être dégagée

Conception : Réseau des Élus de Ville en Tardenois/MICOM/MSA Marne Ardennes Meuse – 0 810 51 08 55